



## ALGERIE TELECOM

### DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - J I J E L

Réf : DOT/SDT/DRA/S.RU/ 38 /2025

Jijel le : 26 03 2025

## 1 ERE -MISE EN DEMEURE

### \* Identification des parties :

- Service contractant : la direction opérationnelle d'Algérie télécom Jijel
- Partenaire contractant. Entreprise : **YASSER ABDELHADI** représentée par son gérant  
Mr **YASSER ABDELHADI** , sis à : CITE 50 LOGTS ZONE URBAINE N° 02 BT 01 LOCAL 01-RC / JIJEL

### \* Identification de l'opération

- Contrat N° : 150/AT/SDT/DRA/2024
- Projet : **RACCORDEMENT DE 200 ABONNES FTTH - ODS 26 DU 21.01.2025**

### \* Objet de la mise en demeure :

- Absence non justifiable
- Taux de rendement trop faible
- Négligences des engagements contractuels

De ce fait, vous êtes tenus d'entamer les travaux dans les meilleurs délais conformément aux clauses contractuels et aux spécifications technique du contrat en vigueur.

### \* Délais d'exécution de la mise en demeure :

08 jours après la première parution sur le site WEB D'ALGERIE TELECOM

### \* Sanction prévus en cas de refus d'exécution :

En cas d'inexécution de vos obligations contractuelles, et faute de remédier aux carences qui vous sont imputables dans le délai fixé par la mise en demeure prévu ci-dessus, Faute de quoi, la direction opérationnelle des télécoms Jijel se réserve le droit de prendre les mesures administrative et réglementaire contre votre entreprise



Sous-Directeur Technique Opérationnel P/I  
**BAY Lamine**

Le Directeur

26 Mars 2025  
**ALGERIE TELECOM**  
Directeur Opérationnel des Télécommunications  
Wilaya de JIJEL  
Signé: ALLAB Loukmane